

Jours de rentrée

Saint-Pierre-la-Cour



Droits réservés - Salmon, phot., Saint-Pierre-la-Cour

Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne) - Sortie d'Ecole

1904

P. 6

Retour en images sur un été riche en festivités

P. 9

la découverte de l'entreprise Lafarge

P. 15

2^e édition de la Dictionnaire Pierrot-Courtoise

2 EDITO

3 ENFANCE / JEUNESSE
ET VIE SCOLAIRE

6 RETOUR EN IMAGES

8 URBANISME

9 PORTRAIT D'ENTREPRISE

12 PATRIMOINE ET VIE
CULTURELLE

15 VIE SOCIALE ET SANTÉ

16 VIE ASSOCIATIVE

18 QUOTIDIEN

19 VOS CONTACTS

20 AGENDA

Magazine quadrimestriel
d'informations municipales de la
Ville de Saint-Pierre-la-Cour

Directeur de publication :
Michel PAILLARD, Maire

Comité de rédaction :
Commission communication

Rédaction : service communication,
Plus de la Ville

Crédits photo : Ville de Saint-
Pierre-la-Cour, Christophe Bonnier
Photographe

Photo couverture :
Salmon Photographe - 1904 -
rédaction par C. Bonnier

Impression : Imprimerie Morvan-
Fouillet - Impression sur papier certifié
PEFC et FSC en 1 200 exemplaires



EDITO DU MAIRE

"Le bœuf volat
peut-il nous rendre heureux ?"

Le bonheur est au centre des préoccupations
de beaucoup d'entre nous.
L'énergie positive que dégage l'action bovine
ne constituerait-elle pas un élément de réponse ?

Nous savons que son temps n'est pas compté
Que son cœur ne bat pas que pour lui,
Qu'il est souvent une main tendue, et parfois une main qui donne.
Un coup sûr il a un caractère généreux,
En lui, nous pourrions nous incarner.

Le bœuf, seul ou en équipe, se débrouille avec son époque,
Il a un truc qui le distingue,
Un petit quelque chose qui l'emporte encore plus loin, et nous avec.
Son œil est aigu, imaginatif et visionnaire.
En vrai, il s'invente une vie parallèle.
Il avance, persiste, signe, veille, se débrouille, et déploie des trésors
pour arriver au bout de son chemin.
Parfois il endure quelque violence, sans broncher, mais toujours avec
classe.
Il s'adapte sans faille.
Si nous faisons parler tous les bœufs en même temps, en
une partition improvisée, où chacun ferait entendre sa voix, alors,
s'amplifierait l'écho d'une chorale.
Ils sont formidables, incroyables et sourient à toute épreuve.
Ni salaire, ni médaille, ils ne revendiquent.

Je trouve que nous manquons d'un vrai et profond regard bienveillant
devant une telle implication et tant d'ardeur,
Je trouve aussi que nous avons souvent une vision ancienne de ce
que sont leurs missions.

Pourtant, ils sont une invitation permanente.
Ils sont les racines nourricières de toutes nos actions collectives,
sociales, sportives, culturelles, éducatives et caritatives.
Celles sans qui, nos bambins, nos seniors et tout un chacun, ne
pourraient être soutenus.
Des racines sans lesquelles, par exemple, l'action santé n'aurait
d'avenir.
Il ne suffit pas de disposer de moyens financiers pour construire des
infrastructures d'accueil,
Il ne suffit pas de satisfaire matériellement toute pratique de quelque
nature que ce soit,
Au risque de perdre beaucoup de nos illusions, et à l'heure de la
reprise de toutes les activités,
Il me semble vitale d'enthousiasmer les valeurs humaines du bœuf au
cœur de nos préoccupations.
Il nous faut être habités de cette volonté.

Sans Monsieur et Madame Bœuf, à notre temps, nous ne
serait-il pas compté ?

Le 5 décembre est la journée internationale des bœufs.
Et si nous n'attendons pas cette date pour nous mettre en action ?
En ce qui me concerne, ma décision est prise :
Je prends, dès présent, ma carte de bœuf.
Et vous ?
Chiche !

Michel PAILLARD,
Maire



Sophie CHAUVIGNON

Adjointe d'Élue de la politique de la jeunesse et de la vie scolaire

Une rentrée déjà bien engagée !

Les équipes éducatives sont à pied d'œuvre pour réaliser de beaux projets tout au long de l'année.

Les associations de Parents d'Élèves soutiennent au quotidien la pédagogie choisie par nos enseignants en menant différentes actions. Merci pour leur engagement et soutenons leur action en faveur de nos jeunes.

Je souhaite une excellente rentrée aux élèves, aux collégiens, aux enseignants, aux personnels et aux accompagnants d'élèves en situation de handicap.

En ce qui concerne l'Accueil de Loisirs, les vacances de la Toussaint se profilent déjà ! Le programme est disponible.

VIE SCOLAIRE

LA RENTRÉE 2023/2024 EN CHIFFRES

338



enfants scolarisés en primaire, en maternelle et élémentaire à Saint-Pierre-la-Cour

350



élèves sont inscrits au collège Notre-Dame



Rentrée à l'école primaire Notre Dame



Rentrée à l'école primaire Jules Ferry



Rentrée des 6^{èmes} au Collège Notre Dame

NOUVELLE DIRECTION È L'ÉCOLE JULES FERRY

Déjà bien connue des enfants et des parents, **Madame Lea Hwang** prend une nouvelle fonction au sein de l'école Jules Ferry et **vient d'être nommée Directrice**.

Madame HWANG est également en charge de la classe des CM1-CM2.



VIE SCOLAIRE

LES PROJETS DES ÉCOLES

Les Associations de parents d'élèves des établissements scolaires Pierrot-Courtois œuvrent aux côtés des équipes éducatives pour le bien-être des enfants et des jeunes. Chacune met en place des actions pour faciliter les projets initiés.

L'APEEP de l'école Jules Ferry réalise des actions en direction des familles dans le but d'aider à financer le projet phare de cette année : un séjour éducatif des Cours Moyens à Paris.

De façon plus globale, l'association apporte son soutien pour permettre l'ouverture des élèves au monde et leur développement culturel. Des projets autour de la musique et autour des arts visuels sont au programme cette année pour les élèves.

L'APEL du Collège Notre Dame a soutenu l'an passé le projet "Atelier couture" par l'achat de matériel et la recherche de bénévoles. Des bancs en palettes et des tourets ont été installés sur la cour. Cette initiative des jeunes a vu le jour grâce à un travail commun entre adolescents, retraités bricoleurs, l'équipe éducative et l'APEL.

L'association soutient les sorties culturelles et les voyages à l'étranger (Espagne, Allemagne et Italie pour l'année dernière).

L'APEL de l'école Notre Dame s'associe au projet pédagogique sur la Nature en accompagnant les sorties. Elle a aussi la volonté d'inciter les parents à prendre part à la vie de l'école dans la mesure de leurs disponibilités.

À cet effet, lors de la pré-rentrée, une rencontre entre parents, équipe enseignante et membres de l'association est proposée. Cette année, des matinées "bricolage" sont mises en place tout comme des "cafés parents" pour créer du lien au sein de l'école.

DES ATELIERS PARENTALITÉ

Afin d'initier des actions de parentalité en lien avec la politique enfance / jeunesse menée par la Ville de Saint-Pierre-la-Cour, une première action va être portée par Anaïs Buchard dans le cadre de sa formation.

Ainsi, un cycle de huit ateliers autour de la parentalité est proposé d'octobre à janvier aux parents.

Ces temps de rencontre, en groupe de 6 à 10 personnes, sont l'occasion de se reconnecter à soi et à son/ses enfants, dans la bienveillance, la joie et la créativité.



En savoir plus Anaïs Buchard

06 98 19 88 68

buchard.anais@gmail.com

Ateliers sur inscription :

Gratuit, en partenariat avec la Ville

ENFANCE ET JEUNESSE

UN TOUT D'AVENTURIERS

EN BREF

ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions sont lancées pour les vacances de la Toussaint.

Les inscriptions pour la période de Noël débiteront dès les vacances de la Toussaint.

Renseignements et inscriptions :

sur le Portail Famille
www.saintpierrelacour.fr

DISPOSITIF "GÉNÉRATION MAYENNE 2024"

Vous êtes parent de collégien(s) ?



Le Département vous rembourse 35 € pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle pour la saison 2023-2024.

Cette action vise à soutenir le tissu associatif sportif et culturel mayennais, à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique ou culturelle en Mayenne.

Pour en savoir plus :

www.saintpierrelacour.fr



Camps des 7/9 ans



Spectacles interactifs pour l'Accueil de Loisirs



Sortie aux Jardins de Brocélande



Sortie Paris pour les 12/15 ans



Session jeux avec Troll & Play

Retour en images

UN PAYS RICHE EN FESTIVITÉS

17 JUIN : FÊTE COMMUNALE



16 JUIN, 21 JUILLET, 18 AOÛT : LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ



6

18 JUIN ET 14 JUILLET : COURSES HIPPIQUES



20 AOÛT : THÉÂTRE AU VILLAGE



8 AU 10 SEPTEMBRE : FAITES DU SPORT



15 SEPTEMBRE : JOURNÉES DU PATRIMOINE





Alexis SAUVAGE

Adjoint d'élégue à la gestion des infrastructures

Projet de rénovation pour le Centre Multi-Services

La Ville souhaite rénover énergétiquement le Centre Multi-Services (CMS). Par la même occasion, nous allons repenser son fonctionnement en optimisant les espaces à disposition.

Actuellement, ce bâtiment accueille le cabinet de kinésithérapie, le cabinet dentaire, l'ADMR Centre de soins, l'Antenne locale de la P.M.I., des assistantes sociales accompagnées de médecins, ainsi que l'Antenne Solidarité. En terme, l'objectif est de pouvoir accueillir plus de professionnels de santé dans un cadre plus confortable pour tous.

Des études sont en cours mais il apparaît d'ores et déjà que l'isolation et le mode de chauffage devront être revus. Une extension va aussi être faite pour optimiser les espaces disponibles. L'accès à ce bâtiment se fera aussi du même côté que l'accès des cabinets dentaire et de kinésithérapie.

Après instruction des dossiers de demande de subvention et permis de construire, les travaux devraient démarrer avant la fin 2024.

EN BREF

DES TERRAINS DISPONIBLES

Quelques parcelles sont encore disponibles à la vente sur la commune.

Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Contact Service Urbanisme

22 rue des Provinces
02 43 01 80 12

urbanisme@saintpierrelacour.fr



Virginie LEGROUX

Adjointe d'élégue aux bâtiments communaux

CNI et passeports : l'agenda est ouvert

Comme annoncé ces derniers mois, la Ville de Saint-Pierre-la-Cour vient d'ouvrir son agenda pour la prise de rendez-vous en vue de la délivrance de cartes d'identité et passeports.

Ce nouveau point de réception des demandes va permettre d'offrir plus de rendez-vous de proximité au public et de diminuer ainsi les actuels délais d'attente.

Nous sommes désormais équipés et le personnel nécessaire à sa mise en œuvre a été recruté et formé. Pour l'occasion, un nouvel espace de travail a été créé pour recevoir le public indépendamment de l'accueil de la Mairie.

Lydie Soby, agent d'accueil et Manuella Teixeira qui vient d'être recrutée en temps partagé avec la Mairie de Saint-Ouen-des-Toits, vont s'y relayer.

Ainsi, sur notre commune, les rendez-vous sont ouverts les mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le mercredi de 9h à 12h.

Les prises de rendez-vous se font directement en ligne sur le site la Ville de Saint-Pierre-la-Cour : www.saintpierrelacour.fr via le bouton "Mes démarches" ou auprès de l'accueil de la Mairie.

Pratique

Mairie de Saint-Pierre-la-Cour

Service Passeports/Cartes d'identité

Uniquement sur rendez-vous :

www.saintpierrelacour.fr

Mardi 9h-12h / 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 9h-12h / 14h-17h



Nous vous proposons cette nouvelle rubrique, qui, au fil des numéros vous permettra de mieux connaître les entreprises, les entrepreneurs.euses Pierrot-Courtois.es qui contribuent à la dynamique de notre ville.

la découverte de l'entreprise Lafarge-Holcim

Questions



Olivier RAIA

Directeur du site de Saint-Pierre-la-Cour

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre entreprise ?

Lafarge est le leader français des solutions de constructions innovantes et durables. À Saint-Pierre-la-Cour, nous produisons et distribuons du ciment, un liant, qui, combiné avec de l'eau et des granulats (sable, graviers), va permettre de fabriquer le béton. En France, sur les sept usines du groupe Lafarge, et une production journalière de 5 000 tonnes de ciment (équivalent à 250 maisons/jour), notre cimenterie est la plus importante unité. Concrètement, après avoir extrait le calcaire et l'argile de nos carrières en proximité, nous broyons cette matière pour obtenir une farine minérale. Chauffée à plus de 1 450° dans un four rotatif, nous obtenons un matériau appelé clinker. À qui, mélangé à du calcaire et du gypse donnera le ciment. Tous nos efforts sont maintenant concentrés sur la réduction du poids CO₂ de tous nos ciments.

Quels sont les projets d'investissement pour le site de Saint-Pierre-la-Cour ?

Depuis de nombreuses années, la cimenterie valorise des combustibles alternatifs afin de remplacer les combustibles fossiles. On parle alors de recyclage de matériaux tels que les résidus de broyage automobile, les semences déclassées, caoutchouc, farines animales, résidus de bois etc. En procédant ainsi, nous maîtrisons notre facture énergétique et nous diminuons nos émissions de CO₂.

Afin d'accompagner la mutation du secteur de la construction qui a besoin de ciments bas carbone, nous venons de mettre en service une toute nouvelle ligne de production pour cuire de l'argile. Car nous avons mis au point, avec le centre de Recherche et Développement de Lafarge, une nouvelle addition bas carbone: l'argile activée.

La cimenterie en quelques chiffres

172 salariés sur site



1 000



emplois indirects

400 hectares de superficie du site

- 120 mètres de profondeur pour la carrière

Cette première mondiale, qui a nécessité un investissement de près de 40 millions d'euros, a pour finalité l'abaissement sensible de la part du clinker dans le ciment, et la limitation de facto de son poids carbone.

Dans les mois à venir, nous prévoyons la construction de deux nouveaux ateliers de stockage de combustibles alternatifs (de type biomasse) ainsi que d'une plateforme de revalorisation des bêttons de démolition. Le tout devant nous permettre d'économiser nos ressources naturelles, notamment celles issues de nos carrières.

L'usine de Saint-Pierre-la-Cour va également faire partie de GOCO₂, projet régional de captage et de stockage du carbone. Ainsi, en 2030, l'usine a pour objectif d'atteindre 0 émissions de CO₂.

En termes de démarche environnementale, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la Commission de Suivi de Site (CSS) ? Quel est son rôle ?

La Commission de Suivi du Site (CSS), initiée et conduite par la Préfecture de la Mayenne, réunit une fois par an, l'inspecteur de la DREAL, les maires des communes de Saint-Pierre-la-Cour, Port-Brillet et Bréal-sous-Vitré, les Pompiers (SDIS de la Mayenne), l'association Mayenne Nature Environnement et une représentation des salariés. La direction du site expose les résultats des différentes analyses environnementales prévues par les services de l'État et dans le même temps présente ses projets d'amélioration.



Des actions en faveur de l'environnement

L'usine travaille en partenariat rapproché avec les associations environnementales locales (Mayenne Nature Environnement) pour le suivi de la biodiversité présente sur son site, notamment pour certaines espèces protégées comme le crapaud calamite, le faucon pèlerin, et pour des espèces végétales comme la petite pyrola et l'orchis bouc.

De plus, chaque année, l'initiative de l'usine, est organisée une Commission Locale de Concertation (CLC). Celle-ci permet d'échanger, avec les acteurs locaux (commerçants, mairies...), sur le fonctionnement de l'usine, ses résultats environnementaux et ses orientations.

D'où proviennent les émissions en CO₂ d'une cimenterie ?

Le CO₂ se divise en deux catégories : le CO₂ fossile et le CO₂ biomasse.

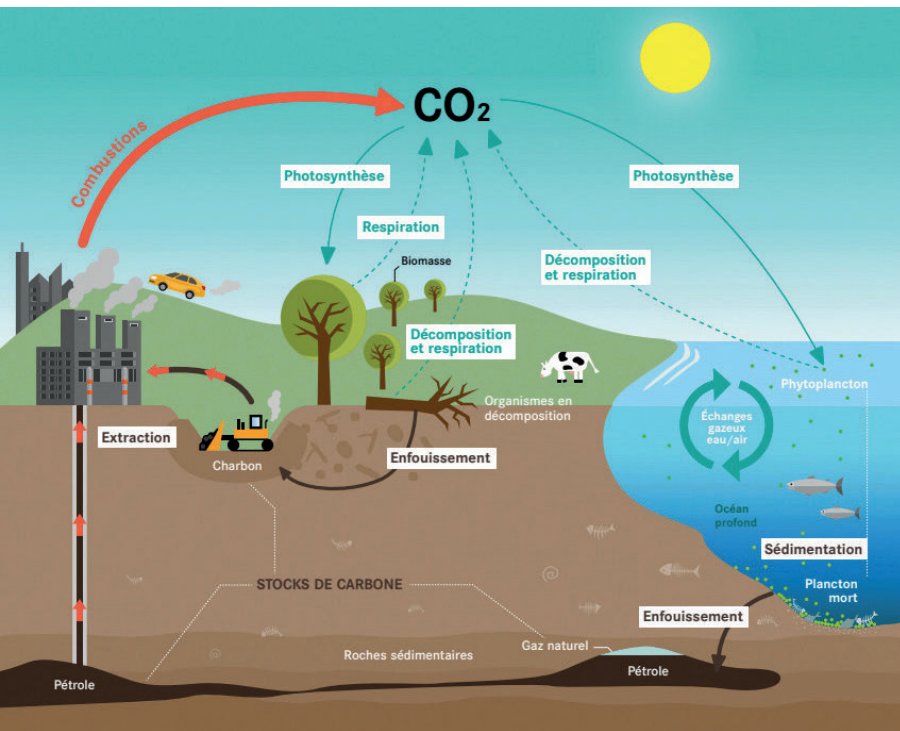
Le CO₂ biomasse est émis naturellement, même en l'absence d'activités humaines.

Le CO₂ fossile est émis en raison de l'activité humaine et est la cause du surplus actuel de CO₂.

L'objectif de la cimenterie est de diminuer le CO₂ fossile.

En cimenterie, les principales émissions de CO₂ sont issues de la cuisson du calcaire (le calcaire se décompose en chaux et émet de façon naturelle du CO₂), ainsi que des combustibles brûlés pour chauffer le four.





Cycle des CO₂ :
biomasse et fossile

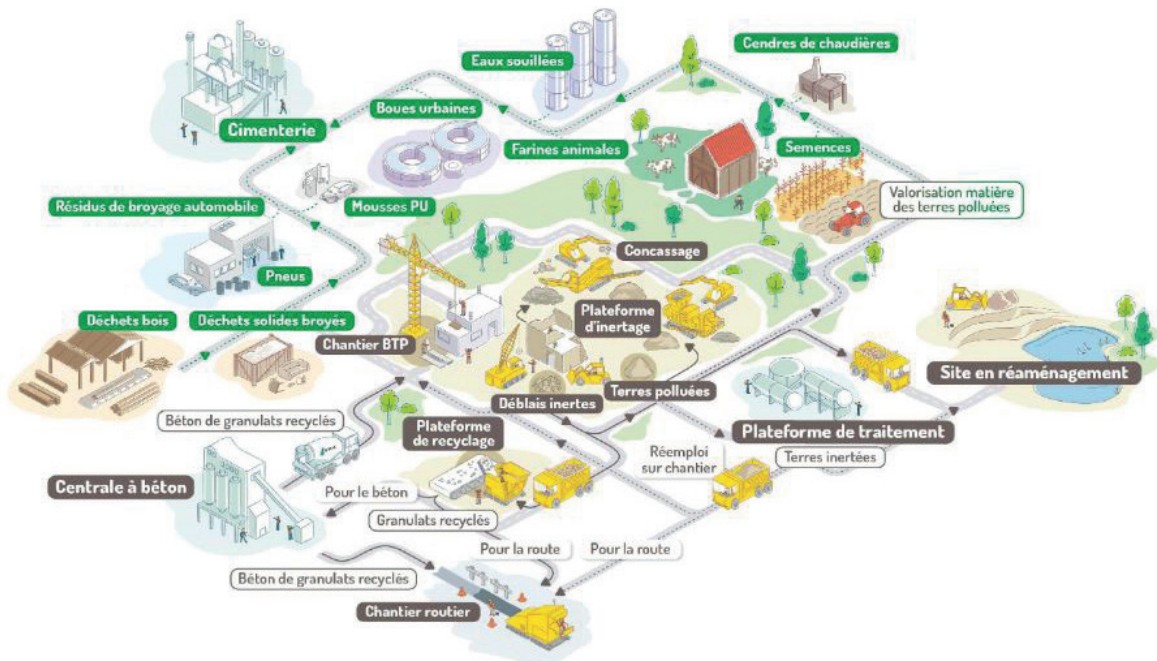
EN BREF

VISITES DU SITE

Des visites de l'entreprise sont prévues le samedi 21 octobre de 10h à 12h et le vendredi 1^{er} décembre de 14h à 16h.

Sur inscription auprès de la Mairie de Saint-Pierre-la-Cour
02 43 01 80 12

La cimenterie, acteur majeur de l'économie circulaire



Un projet aux côtés de la Ville

"Nous avons été informés du projet de la municipalité d'associer ses aînés et leurs enfants/petits enfants au reboisement de son hippodrome et de ses abords.



La place de l'arbre dans l'espace urbain et péri-urbain, tout comme la volonté de transmettre un savoir, sont autant de valeurs que nous défendons" indique Olivier Raia.

La ville et ses administrés pourront compter sur le soutien des Etablissements Lafarge en cette circonstance particulière.

De son côté, la municipalité se félicite de ce parrainage et, adresse ses remerciements à la direction de l'entreprise.

Cette mission sera conduite par Monsieur Hubert Landais, élu municipal et jeune retraité.

SI SAINT-PIERRE-LA-COUR MÉRITAIT CONTÉ

È CHACUN SON CIMETIÈRE

Il est un jardin, un espace symbolique, un endroit où il est loisible de prolonger le dialogue avec nos chers disparus, c'est notre cimetière.

Il est par excellence un lieu de mémoire des familles.

Il est un univers à part, en dehors du monde agité qui est le nôtre et, où les absents sont présents.

C'est en mai 1842 que la commune décide d'acquiescer, auprès de Monsieur Jean Griveau, un terrain d'une contenance de 93 ares afin d'y aménager le futur cimetière.

Entre 1879 et 1880, il s'agrandit une première fois et, on y construit un mur d'une centaine de mètres.

Le 29 juin 1919, le conseil municipal décide de installer son Monument aux morts.

Cependant, s'agissant également d'accueillir les dépouilles des Pierrot-Courtois morts pour la France, l'opération ne pourra se faire sans que l'endroit ne soit agrandi.

Pour ce faire, et dès 1921, la municipalité va tenter une action d'expropriation auprès des propriétaires du terrain convoité.

Le 20 octobre 1922, le tribunal validera cette demande pour cause d'intérêt public. C'est ainsi que 21 ares supplémentaires viendront satisfaire, à la fois, le jardin des enfants, le Monument aux morts, et l'accueil des 13 soldats tombés au champ d'honneur au cours de la Première Guerre mondiale.

En 1948, il sera procédé à une nouvelle inhumation de soldats.

Le 8 mai 1949, le conseil municipal enregistre le don, à la commune, d'une somme de 20 000 Francs de l'époque, avec pour contrepartie l'entretien, et perpétuité, de certaines tombes.

En 1953, endommagés par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, le mur d'enceinte et le monument aux morts seront réhabilités.

En 1983, le conseil municipal met fin à la vente de terrain pour concessions perpétuelles.

En 1986, le mur, route de Port-Brillet, sera de nouveau restauré.



L'énigme de la sépulture aux " colonnes brisées "

Parcourir les allées du cimetière de son village, c'est comme visiter des appartements, côtoyer de nombreuses personnalités et vivre autant d'histoires.

Par-delà notre pèlerinage, à l'entame de notre visite, très vite, la sépulture aux colonnes brisées attire notre regard et, attise notre curiosité.

Que peut-elle bien vouloir nous raconter ?

La famille SAMINN

Louis Gonzagues Saminn (1816-1887), polonais d'origine, arrive en France à l'âge de 16 ans. Diplôme d'ingénieur des mines en poche, il devient directeur des mines de charbon de Saint-Pierre-la-Cour et du Genest.

Mariée à Joséphine Gaeusky (1837-1919), ils eurent trois enfants, Louis François Adrien (1857 à 1936), Charles Adam (1859-1937) et Fernand Adrien (1861-1888)

La famille GUICHARD

Sébastien Guichard (1778-1859), grand chauxfournier, fait construire, en 1858, les deux premiers fours à chaux, 2 rue des Ruettes.

Son fils, Baptiste-Léon (1819 - 1892) poursuit le projet industriel familial en construisant de nouveaux fours à chaux tout en édifiant, en 1878, le domaine de la Cocherie.

Mariée à Clémentine Préaubert (décédée en février 1907), ils donneront naissance à leur fille unique, Marie Clémentine Léontine Guichard (1860-1932).

L'union SAMINN-GUICHARD

Le mariage de Louis François Adrien Saminn et Marie Clémentine Léontine Guichard, célébré à Launay-Villiers le 23 novembre 1881, scellera dans le même temps l'union des industries locales du charbon et de la chaux.

Louis François Adrien, qui, par la suite, se fera appeler Louis Saminn-Guichard, poursuivra le développement de son activité d'industriel-agriculteur.

Maire de Saint-Pierre-la-Cour de 1896 à 1935, il sera fait Chevalier de la Légion d'honneur le 11 août 1927.

Des cinq enfants qui naîtront de leur union, trois décéderont prématurément.

Mon Joseph disparaît le 9 avril 1924, à l'âge de 41 ans. Louis Clément décède le 28 février 1910, de tuberculose, dans sa 26^e année et Charles Germain, âgé de 26 ans, meurt au front le 5 octobre 1914.

La **colonne brisée** figure l'arbre de vie brisé en pleine ascension, et symbolise une vie trop tôt interrompue.

Cette sculpture, dite aux "colonnes brisées", nous restitue l'histoire de cette famille marquée d'un destin tragique, mais aussi, nous transporte à une époque où Saint-Pierre-la-Cour forgeait son identité.

D'autres sculptures, comme celles de Charles Maignan, des familles Depestaire, Barré, Barrier, Salmon, Maitairie, Vincent, Lemaître, Gandelman et peut-être d'autres, ont, elles aussi, de nombreuses histoires à nous conter.

Une affaire à suivre



Andy DE SOJANAR

Conseiller municipal d'Alger

La flamme du souvenir

Se souvenir du passé pour façonner notre avenir est indispensable dans la vie de chacun.

La commune se souvient, et se souviendra toujours de ses enfants qui se sont sacrifiés pour que notre liberté, individuelle et collective, soit préservée.

La puissance et l'importance de leur engagement nous échappent quelque peu, et notre reconnaissance à leur égard s'efface petit à petit de nos mémoires.

Et pourtant, ces moments douloureux ne sont pas si éloignés que nous pourrions imaginer.

La commune, et nous avec elle, s'efforce de rendre indéfectible et perpétuel ce souvenir sacrificiel, surtout auprès de nos jeunes.

Avec les vétérans d'Algérie, nous accompagnons les collégiens tout au long de leur programme d'histoire. Avec d'autres, ayant combattu sur des terrains de conflits armés différents, nous partageons quelques bribes de nos aventures vécues sur ces théâtres d'opérations.

Une jeune collégienne est, depuis, devenue la gardienne du drapeau des Poilus de Saint-Pierre-la-Cour. Avec les jeunes de son âge, elle est de toutes nos commémorations des 8 mai et 11 novembre.

Tout dernièrement, le 20 juin 2023, la commune a organisé une journée citoyenne avec les élèves

de la classe du Porte Drapeau "Julia", des anciens combattants et des élus. Ensemble, nous nous sommes rendus à Paris et avons assisté, sous l'Arc de Triomphe, à une cérémonie en l'honneur du Soldat inconnu. Nous avons pu ramener chez nous la flamme du souvenir. Ainsi, dès ce 11 novembre prochain, nous ne manquerons pas de la raviver devant notre Monument aux morts.

Notre drapeau ne sert pas seulement l'intérêt collectif, il constitue également notre attachement individuel à notre pays. Soyons-en fiers.



3 questions ?É



Monique LEBOSSE ?

Conseillère municipale
d'élague au
développement
des activités de la

Médiathèque

et Vice-Présidente du CCAS

A l'occasion du Conseil municipal du 5 septembre dernier vous avez été nommée Conseillère municipale d'élague au développement des activités de la Médiathèque. Quelles vont être vos missions ?

Je vais m'attacher à coordonner les actions d'animation de la Médiathèque et faire le lien entre l'équipe municipale, l'agent du patrimoine et les bénévoles.

Quelles sont les activités que vous souhaitez développer ?

Je souhaite faire de la Médiathèque un lieu de passage plus ouvert, convivial et accessible à tous. Des expositions à thème pourraient être organisées, hors les murs, en lien avec les animations communales.

Dans l'immédiat, plusieurs rendez-vous sont au programme : opération Tranzistour le 14 octobre, la dictée le 20 octobre et un temps fort sur la famille le 17 novembre. Sans oublier la séance *Bébés lecteurs "spéciale Noël"* du 19 décembre avec Nitaya.

Le bénévolat est un sujet important pour vous. Comment souhaitez-vous travailler à sa valorisation sur la commune ?

J'aurai du plaisir de mettre à l'honneur les bénévoles des associations qui œuvrent plus discrètement. Je pense notamment à ceux des associations à caractère social ou culturel.

Si vous avez envie d'être bénévole, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie qui fera le lien.

Bénévole d'un jour, d'une action, sur du court ou du long terme, toute bonne volonté sera la bienvenue !

CULTURE

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Tranzistour: rencontre musicale

Mayenne Culture et la Bibliothèque Départementale de Mayenne coordonnent l'opération *Tranzistour* dont l'idée est de proposer une rencontre alternant prestation musicale et temps de discussion.

À cette occasion, samedi 14 octobre 2023, le groupe Mayennais **The Soft Drug** sera invité à échanger avec le public avant de jouer quelques morceaux dans l'intimité de la Médiathèque.

The Soft Drug



Teintées d'électronique (le groupe cite Gorillaz ou Archive parmi ses références), les mélodies imparables de *The Soft Drug* sont portées par un souffle épique. Mais le power trio ne se départit jamais de la sincérité avec laquelle il poursuit son unique mission : nous coller un maximum de frissons !

Portés par une complicité à toute épreuve, leurs hymnes pop-rock sont taillés pour soulever les foules, dans les festivals comme dans les bibliothèques !

Pratique

Tranzistour invite "The Soft Drug"
Samedi 14 octobre à 11h

à la Médiathèque de Saint-Pierre-la-Cour
Gratuit, ouvert à tous

La Dictée revient le 20 octobre

Oubliez votre niveau d'orthographe scolaire et venez tester vos connaissances en passant un moment convivial en toute confidentialité !

Après le succès de la première édition de la Dictée Pierrot-Courtoise, la Médiathèque de Saint-Pierre-la-Cour vous donne rendez-vous pour une nouvelle dictée à la Salle Saint-Charles, le vendredi 20 octobre.

Comme l'année passée, les candidats seront répartis en trois catégories, par tranches d'âge : une première catégorie de 12 à 14 ans, une seconde catégorie de 15 à 18 ans et une dernière, au-delà de 18 ans. Les copies sont anonymes.

Seule l'identité des trois premiers de chacune des catégories sera dévoilée et un prix leur sera remis.

Pour participer, il suffit de s'inscrire soit en ligne sur le site internet de la Ville via un formulaire, soit directement auprès de la Médiathèque.

Pratique

2^e édition de la Dictée Pierrot-Courtoise
Vendredi 20 octobre à 20h

Salle Saint-Charles

Gratuit, ouvert à tous à partir de 12 ans

Sur inscription auprès de Médiathèque
au 02 43 37 53 06

mediatheque@saintpierrelacour.fr

En ligne sur www.saintpierrelacour.fr



EN BREF

UN TEMPS FORT SUR LA FAMILLE

La famille sera à l'honneur en novembre dans les bibliothèques du réseau de Laval Agglo.

L'équipe de la Médiathèque organise une soirée **sur la Généalogie, le 17 novembre à 20h** : "Premiers pas vers la généalogie".

L'idéal est, lors de la première enquête auprès de votre famille, d'obtenir des renseignements sur le début du XX^e siècle et de venir avec des

documents de plus de cent ans (un mariage de préférence) pour pouvoir commencer votre arbre généalogique.



Un atelier suivra en effet la présentation générale de la généalogie pour que vous puissiez faire vos premiers pas en étant accompagné.

SOCIAL

EN BREF

GOÛTER ET COLIS DE NOËL DES AËNÉS

Le Goûter de Noël est renouvelé le 8 décembre 2023 à partir de 15 heures à la Salle des Meuniers.

Nous profiterons de ce moment convivial pour remettre à chacun des invités son colis de Noël. Une invitation sera prochainement adressée à tous nos aînés âgés de 75 ans et plus.

Contact

22 rue des Provinces

02 43 01 80 12

www.saintpierrelacour.fr

RETOUR DES PROMENADES AVEC LES ÉLUS

Les Promenades avec les élus ont débuté en mars dernier.

Après une pause estivale, ces balades créatives à travers les chemins de campagne reprennent à compter du mois d'octobre.

Pratique

Vendredi 27 octobre 2023 à 15h

Rendez-vous devant la Salle des Meuniers,

Dates à venir : Agenda page 20 et

www.saintpierrelacour.fr



Pierre FERRANDIN

Adjoint délégué aux finances et à la vie associative

L'engagement et le dynamisme de notre vie associative que nous constatons, témoignent d'une volonté de vivre-ensemble ; intégrer une association c'est avant tout des rencontres, du partage et des échanges.

Je m'en réjouis mais je mesure que cela est fragile car dépendant de l'engagement de bénévoles. Il faut être optimiste : de nouveaux bénévoles s'engagent, mais dans le même temps réaliste : la quête de bénévoles est une exigence sans fin pour une association.

Alors, n'oubliez pas que la meilleure façon de dire "Merci" à un bénévole c'est de lui dire "Est-ce que je peux t'aider ?"

#Tousconsommateurs de nos associations !

INAUGURATION DU COMPLEXE DE TENNIS



Inauguration du Complexe de Tennis

Vendredi 8 septembre, en ouverture de la "Faites du Sport" s'est déroulée l'inauguration du Complexe de Tennis en présence d'Olivier Richefou, Président du Conseil Départemental de la Mayenne et de Michel Beaumont, Président du Comité Départemental de Tennis.

Pierre Ferrandin, adjoint à la vie associative, a souligné l'engagement de la municipalité auprès des associations Pierrot-Courtoises et sa volonté de les accompagner non seulement au quotidien, mais aussi dans leurs projets de développement

Denis Pannetier, Président du Tennis Club Saint-Pierre-Port-Brillet, a salué le soutien de la Ville qui voit sa concrétisation dans ce nouvel équipement. Le Complexe de Tennis, doté d'un terrain couvert et d'un terrain extérieur va permettre de développer la pratique de ce sport sur la commune.



TERRAIN DE FOOT

Avec un terrain sécurisé, une nouvelle surface sportive et un enjeu environnemental renforcé par le biais d'un éclairage leds et d'un arrosage automatique avec l'eau de pluie, les travaux sont présent terminés.

La pratique sportive pourra reprendre d'ici la fin du mois d'octobre.

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Avec l'ouverture du Complexe de Tennis, le club a vu naître un nouvel engouement des sportifs à venir découvrir le tennis et le pratiquer.

C'est aussi l'occasion pour lui de changer de nom pour devenir le Tennis-Club Saint-Pierre/Port-Brillet, avec un tout nouveau logo.



NOUVEAU LOGO POUR LE CLUB PONGISTE

Le Club Pongiste Saint-Pierre-la-Cour muscle sa communication avec un nouveau logo, une nouvelle page Facebook, un compte Instagram et un site internet : www.cpsplc.wixsite.com



BIENTÔT UNE PISTE DE PADEL ET UN TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE 5X5

Le 8 septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration du Complexe de Tennis, Olivier Richefou, Président du Conseil départemental a annoncé que la ville a été retenue dans le cadre du programme "Héritage Mayenne 2024".

Ainsi, la construction d'un terrain de football synthétique 5x5 et d'une piste de padel va être entièrement financée par le Département de la Mayenne.

Ces structures seront de parfaits compléments à nos équipements et permettront d'offrir de nouvelles perspectives à nos associations. Ces équipements seront sécurisés et éclairés.



LES HALLES DES GENETS



Les travaux de couverture des terrains ainsi que la réhabilitation du bâtiment annexe avancent bien. La livraison est prévue pour la fin du mois d'octobre.

Cet équipement permettra ainsi, de par son attractivité, de contribuer au dynamisme de notre centre-bourg.

Pour rappel, les terrains seront ouverts afin de permettre une pratique libre en dehors des créneaux réservés par l'association.

EN BREF

DOJO "MILE COËLO"

Sur proposition du Club de Judo-Taïso et après accord de la municipalité, le dojo a été baptisé du nom de Mile Coëlo.

Président d'honneur, Mile a été le fondateur du club en 1967. Il a occupé la fonction de président, d'entraîneur et de bénévole jusqu'à récemment. Toujours présent à chaque compétition, ce geste symbolique entend inscrire dans la durée et dans les mémoires le formidable engagement associatif de Mile.



LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations présentées et votées en Conseil Municipal du 9 juin au 5 septembre 2023:

Conseil Municipal du 9 juin 2023

- ☐ Acquisition des parcelles AM n° 82 en vue de travaux de la Commune
- ☐ Avis favorable pour la constitution de la commission d'Appel d'Offres et le lancement d'un concours d'appel de maîtrise d'œuvre pour le projet du Groupe Scolaire Jules Ferry.

Conseil Municipal du 11 juillet 2023

- ☐ Avis favorable pour la passation d'une convention sur les engagements respectifs des bénévoles de la Médiathèque et de la Commune de Saint-Pierre-la-Cour, dans le cadre de collaborations occasionnelles ☐ une mission de service public
- ☐ Avis favorable concernant :
 - ☐ l'adhésion au groupement de commandes relatif pour la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture et de gestion de contrats de production d'énergie
 - ☐ l'adhésion groupement de commandes téléphonie fixe et abonnement internet
 - ☐ l'adhésion groupement de commandes des fournitures de bureau et de produits d'entretien - d'hygiène
- ☐ Vote d'une subvention complémentaire de 5 000 € ☐ l'Association "USSPB Football"

Conseil Municipal du 5 septembre 2023

- ☐ Désignation d'un Conseiller Municipal délégué en charge du développement des activités culturelles de la Médiathèque
- ☐ Indemnités des élus
- ☐ Autorisation d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation d'équipement sportif de proximité dans le cadre du plan Héritage Mayenne 2024 mis en œuvre par le Conseil Départemental de la Mayenne
- ☐ Vote d'une subvention complémentaire de 1 600 € ☐ l'Association "Basket SPLC"
- ☐ Approbation pour la vente de parcelles "dents creuses"

DERNIÈRE MINUTE :

RETOUR SUR LE REPAS DES AËNÉS



Dimanche 1^{er} octobre, 200 convives de 65 ans et plus se sont retrouvés pour le traditionnel "Repas des aînés". Pour l'occasion, les maires de Launay-Villiers et Saint-Pierre-la-Cour, entourés des bénévoles, ont mis l'école d'autrefois à l'honneur.



EN BREF

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Mardi 7 novembre 2023
et mardi 5 décembre 2023
☐ 19h45 au Centre d'Accueil

OBJETS PERDUS / TROUVÉS



Lorsque vous trouvez un objet sur la voie publique, vous êtes invités ☐ le déposer ☐ la Mairie.

L'objet est alors enregistré avec une description détaillée (le lieu, le jourÉ).

Si vous avez perdu un objet, vous devez vous présenter ☐ la Mairie et fournir une description précise de l'objet perdu : marque, couleur, date et lieu possible de la perte, toute indication permettant de s'assurer que vous êtes bien le propriétaire. Une pièce d'identité doit être présentée pour le retrait de l'objet.



TAT CIVIL

NAISSANCES

Mai

☑ Raphaël PARIS (17 mai)

Juin

☑ Lorys GAUBERT (22 juin)

Juillet

☑ Marcel BONAMY (3 juillet)
☑ Lyna VERRIÈRE (17 juillet)

Août

☑ Agathe EUDE (28 août)

MARIAGES

Mai

☑ Béatrice LARIVIERE et Daniel RENARD (13 mai)

Août

☑ Aurélie DESPREZ et Yoann BESCHER (5 août)

DÉCÈS

Mai

☑ Germaine ATTIBART née BASLÉ (1^{er} mai)
☑ Jeannine SAUVAGET née BEAULIN (11 mai)
☑ Victor BOULAY (25 mai)

Juin

☑ Narciso FRONTELA (16 juin)
☑ Marie FERRÉ née BARON (21 juin)
☑ Prosper PELLIER (22 juin)
☑ Bernadette MARTIN née GÉRARD (27 juin)

Juillet

☑ Marie-Madeleine MESSÉ née HUARD (9 juillet)
☑ Madeleine GILLES née HÉLANDAIS (11 juillet)
☑ Marie-Thérèse HALOUZE née DUVAL (27 juillet)

Août

☑ Paul LEMESLIF (12 août)
☑ Mickaël SAGET (19 août)

VOS CONTACTS

Mairie

22 rue des Provinces
02 43 01 80 12
Lundi au vendredi (fermé le jeudi)
9h-12h / 14h-17h30
Samedi 9h-12h
mairie@saintpierrelacour.fr

Services techniques

32 rue de Bretagne
02 43 01 80 12
services.techniques@saintpierrelacour.fr

Médiathèque

18 rue des Provinces
02 43 37 53 06
mediatheque@saintpierrelacour.fr

Agence Postale Communale

22 rue des Provinces
Lundi au vendredi (fermé le jeudi)
9h-13h
Samedi 9h-12h

Maison France Services

ZA La Chapelle du Chêne
LOIRON-RUILLÉ
02 43 02 19 31

Gendarmerie Port-Brillet

02 43 68 87 17

Pompier

18 ou 112

Cabinet Médical Louis Pasteur

4 rue des Genêts
02 55 75 00 10

Centre de Soins infirmiers

1 rue des Genêts
02 43 01 83 93

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un fixe)



Patrice BRUNEAU

Conseiller municipal délégué
aux manifestations communales

Après un été haut en couleurs et intense en animations, les mois qui viennent s'annoncent tout aussi riches en temps forts.

Octobre

Samedi 14

Tranzistour avec "The Soft Drug" - 11h (cf. page 14) -
Médiathèque

Vendredi 20

2^e Dictée Pierrot-Courtoise - 20h (cf. page 15)
Salle Saint-Charles

Vendredi 27

Promenade avec les élus
Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

Mardi 31

Soirée Halloween
Troll & Play SPLC
Centre-ville

Novembre

Dimanche 5

Loto - 14h
Club Badminton Saint-Pierre-la-Cour
Salle Polyvalente

Samedi 11

Lotos - 14h et 20h
Union Sportive SPPB
Salle Polyvalente

Samedi 11

Cérémonie commémorative
Rendez-vous à la Mairie

Dimanche 12

Les Volières Mayennaises
Salle Polyvalente

Jeudi 16

Collecte de Sang - 15h45/19h
Etablissement Français du Sang
Salle Saint-Charles

Vendredi 17

Soirée Généalogie - 20h (cf. page 15)
Médiathèque

Dimanche 19

Vide-Grenier
Tennis Club de Saint-Pierre-la-Cour
Salle Polyvalente

Vendredi 24

Promenade avec les élus
Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

Dimanche 26

Loto - 14h (ouverture des portes à 12h)
Club Pongiste Saint-Pierre-la-Cour
Salle Polyvalente

Décembre

Vendredi 1^{er}

Fête de Noël

Samedi 2

Loto - 20h
APEL Primaire et Collège Notre Dame
Salle Polyvalente

Mardi 19

Séance Bibliothèque lecteurs - spéciale "Noël" avec Nitaya - 10h
Médiathèque

Vendredi 22

Promenade avec les élus
Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

Janvier

Samedi 6

Vux de la population
Salle Saint-Charles

Jeudi 11

Collecte de Sang - 15h45/19h
Etablissement Français du Sang
Salle Saint-Charles

Samedi 20 -

Soirée Tartiflette
APEEP Jules Ferry- Salle des Meuniers

Vendredi 26

Promenade avec les élus
Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

Retrouvez toutes
les manifestations sur
www.saintpierrelacour.fr



Ville de Saint Pierre la Cour

